

FIN PRIS 886
90820

AGENCY FOR INTERNATIONAL DEVELOPMENT PPC/CDIE/DI REPORT PROCESSING FORM

ENTER INFORMATION ONLY IF NOT INCLUDED ON COVER OR TITLE PAGE OF DOCUMENT

1. Project/ Subproject Number 936-5459	2. Contract/Grant Number AEP-5459-A-00-2041-00	3. Publication Date October 1992
---	---	-------------------------------------

4. Document Title/Translated Title

Activités Informelles Non-Agricoles et Sécurité Alimentaire au Sahel/
Informal Non-Agricultural Activities and Food Security in the Sahel

5. Author(s)

1.
2.
3.

6. Contributing Organization(s)

Institut du Sahel (INSAH)
Department of Agricultural Economics, Michigan State University

7. Pagination 36 p.	8. Report Number PRISAS WP No. 92-01	9. Sponsoring A.I.D. Office AFR/Office for Sahel West Africa G/EG/UID/RAD USAID/Bamako
------------------------	---	---

10. Abstract (optional - 250 word limit)

11. Subject Keywords (optional)

1. Sahel	4.
2. food security	5.
3. non-agricultural activities	6.

12. Supplementary Notes

Available also in English.

13. Submitting Official Michael T. Weber, Project Director	14. Telephone Number 517-353 8639	15. Today's Date September 7, 1994
---	--------------------------------------	---------------------------------------

-----DO NOT write below this line-----

16. DOCID	17. Document Disposition DOCRD [] INV [] DUPLICATE []
-----------	---

COMITÉ PERMANENT INTERÉTATS DE LUTTE CONTRE LA SÉCHERESSE DANS LE SAHEL

INSTITUT DU SAHEL - B.P. 1530 - BAMAKO

**PROGRAMME RÉGIONAL DE RENFORCEMENT INSTITUTIONNEL EN MATIÈRE DE
RECHERCHES SUR LA SÉCURITÉ ALIMENTAIRE AU SAHEL (PRISAS)**

**ACTIVITES INFORMELLES NON AGRICOLES
ET SECURITE ALIMENTAIRE AU SAHEL**

Bakary Kanté

**Document de Travail No. 92-01
Octobre 1992**

VERSION PROVISOIRE

AVANT-PROPOS

Le Programme Régional de Renforcement Institutionnel en Matière de Recherches sur la Sécurité Alimentaire au Sahel (PRISAS) est une activité intégrale de la composante *Socio-Economique du Programme Quinquennal 1990-1994* de l'Institut du Sahel (INSAH). Le PRISAS est financé par l'agence par l'agence Américaine pour le Développement International (USAID) dans le cadre de son *Accord de Coopération "Sécurité Alimentaire en Afrique"* (FSA-CA No. DAN-1190-A-00-4092-00) avec le Département d'Economie Agricole de Michigan State University (MSU). La mise en oeuvre de ce programme repose sur un accord passé en Novembre 1989 entre l'INSAH et MSU pour la réalisation conjointe d'activités de recherche qui visent l'amélioration de la sécurité alimentaire des populations sahéliennes à travers les quatre objectifs suivants:

- renforcer les *capacités institutionnelles locales* de recherche sur les politiques et stratégies de sécurité alimentaire au Sahel,
- améliorer la *diffusion des résultats* de cette recherche,
- consolider la *formation des chercheurs* sahéliens en méthodes de recherche sur divers aspects de la sécurité alimentaire et
- stimuler la *réalisation concertée d'études pertinentes* à la sécurité alimentaire.

Les Documents produits par le PRISAS sont conçus dans l'esprit exclusif de ces objectifs. Ces documents visent essentiellement à assurer une large diffusion de l'information scientifique et technique jugée utile pour la formation, le suivi, l'évaluation et l'ajustement continus des politiques pertinentes à la sécurité alimentaire au Sahel. Un tel effort humain, il va sans dire, ne saurait être exempt d'interprétations personnelles. Aussi, tout en restant redevables pour l'appui et le soutien apportés par les institutions impliquées dans le Programme, les auteurs de ces documents assument l'entière responsabilité des idées et opinions qui y sont exprimées.

Monsieur Mamadou.S. CEASAY
Directeur Général
Institut du Sahel

Professeur Michael T. WEBER
Directeur, F.S.A.- C.A.
Michigan State University

AVERTISSEMENT

Ce document n'a nullement la prétention de présenter une synthèse exhaustive des recherches et études antérieures et actuelles qui aient un rapport évident avec les questions des activités informelles non agricoles et la sécurité alimentaire des pays sahéliens. Ce document doit être perçu comme une contribution partielle à la poursuite souhaitable d'une synthèse plus globale de l'information scientifique et technique accumulée, afin de rendre celle-ci plus accessible à une clientèle diversifiée de chercheurs, de décideurs politiques sahéliens et de partenaires au développement (bailleurs de fonds et donateurs) des Etats sahéliens.

Les remarques ci-dessus indiquent clairement notre ouverture à toutes réactions indispensables à l'amélioration du produit ici présenté. Dans bien des cas, les lacunes et omissions constatées par le lecteur trouvent leur explication dans des difficultés d'accès documentaire. Aussi, sollicitons-nous vivement le maximum de critiques, commentaires, suggestions et, si possible, de documents jugés utiles à nous transmettre suivant la convenance, à l'une des deux adresses suivantes:

Dr. Josué Dioné
Coordinateur, PRISAS
Institut du Sahel (CILSS)
B.P. 1530 - Bamako MALI

Pr. John M. Staatz
Department of Agricultural Economics
East Lansing, Mi. 48824-1039-USA

REMERCIEMENTS

Cette revue de littérature a pu être réalisée grâce à l'assistance constante et aux conseils de certaines personnes que je voudrais ici remercier.

Je veux particulièrement insister sur la collaboration et les efforts du professeur John M. Staatz, du Dr. Thomas Reardon au department of Agricultural Economics, Michigan State University, pour leurs critiques et suggestions et la mise à ma disposition de documents dont l'exploitation a permis d'élargir les sources d'inspiration.

Enfin, les corrections de forme, de fond et les efforts inestimables du Dr. Josué Dioné coordinateur du PRISAS sont forts louables en raison de l'intérêt qu'il a toujours manifesté pour le thème depuis le début des travaux jusqu'à la tenue du séminaire.

TABLE DES MATIERES

I.INTRODUCTION	1
II.DEFINITION ET INTERPRETATIONS	2
III. IMPORTANCE DES ACTIVITES INFORMELLES NON AGRICOLES	3
3.1. Création d'emplois	3
3.1.1. En milieu rural	4
3.1.2. En milieu urbain	4
3.2. Création de Revenu	5
3.2.1. En milieu rural	5
3.2.2. En milieu urbain	6
IV. NATURE ET ORGANISATION SECTORIELLE	7
4.1. Composition Sectorielle	7
4.1.1. Cadre Conceptuel	7
4.1.2. Résultats Empiriques	7
4.2. Caractéristiques Institutionnelles	10
V. FONCTIONS, ROLES ET EFFETS DE LA DIVERSIFICATION	12
VI. LES DETERMINANTS DE LA DIVERSIFICATION	14
6.1. Les Facteurs Contraignants	14
6.1.1. Le faible niveau de revenu généré par l'agriculture traditionnelle.	14
6.1.2. L'instabilité des revenus agricoles	15
6.2. Les Facteurs Attirants	15
VII. PROBLEMES ET PERSPECTIVES	16
7.1. Les Contraintes	16
7.1.1. L'offre des facteurs	16
7.1.2. Les sources de demande	17
7.1.3. Les contraintes macro-économiques	18
7.2. Potentialités et Perspectives	18
VIII. LES POLITIQUES	19
8.1. Les Types de Politiques	19
8.2. Les Approches d'Assistances	20
8.3. Les Régulateurs de l'Environnement	21
8.4. Les Formes d'Organisation des Firmes	22
IX. IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE	23
9.1. Les Données de Base	23
9.2. Les Stratégies de Développement	23
9.3. Approches Méthodologiques	24
XI. REFERENCES	26

I. INTRODUCTION

La configuration géo-climatique du Sahel permet de distinguer trois zones de production qui sont les zones sahélienne, soudanienne et guinéenne. Les deux premières zones sont dominantes par l'espace couvert et se caractérisent principalement par une faible pluviométrie plus ou moins irrégulière, des sols pauvres et une désertification plus ou moins poussée. En conséquence, le rendement de la production céréalière est faible alors que les céréales constituent la principale source alimentaire des populations au Sahel.

Dans ce constat marqué par une insuffisance chronique de la production céréalière, les populations continuent d'assurer leur sécurité alimentaire (Fall,1991; Reardon, Delgado et Matlon,1992). Il devient alors impérieux de s'interroger sur les stratégies de ces ménages contre les risques de soudure.

L'évidence serait qu'un grand nombre des ménages pratiquent d'autres activités en dehors de la production céréalière par exemple l'élevage et les activités informelles non agricoles. Celles-ci procurent les revenus complémentaires indispensables pour assurer une sécurité alimentaire.

Plutôt que d'analyser la sécurité alimentaire dans son contenu et ses dimensions, nous examinerons ici les relations qui peuvent exister entre les activités informelles non agricoles et la réalisation de la sécurité alimentaire d'un ménage ou d'une région donnée en zones rurale et urbaine. Les raisons d'une telle étude sont de plusieurs ordres. Nous retiendrons à ce propos que:

(i) les populations rurales sont de moins en moins autosuffisantes dans la production de céréales; par conséquent, elles doivent acheter tout ou partie de leur provision pour assurer leur sécurité alimentaire. Par exemple, la réalisation de l'autosuffisance alimentaire dans le Sahel connaît des difficultés en raison des problèmes agro-climatiques, du gap technologique et des imperfections des marchés. De cette situation il résulte qu'un grand nombre des agriculteurs sont des **acheteurs nets** de céréales au Mali (Dioné, 1990); au Sénégal (Goetz et al, 1988) et au Burkina Faso (Reardon, Delgado et Matlon, 1992).

(ii) les populations urbaines, face au rétrécissement du secteur formel, se réfugent dans l'informel et traduisent ainsi leur volonté de ne pas se résigner et de lutter pour assurer leur survie;

Ces populations achètent toutes leurs denrées alimentaires avec les revenus des activités formelles ou informelles. Une bonne partie de ces activités sont des activités de subsistance. A titre d'exemple, il a été observé par Woillet (1983) et Cabrera et Caffi (1985) que l'objectif fondamental de l'artisanat au Sahel est d'obtenir la nourriture quotidienne pour toute la famille.

(iii) enfin, ces activités, d'une manière générale, sont très mal connues dans leur nature et leur dynamique. Les recherches, jusque là, se sont intéressées au problème de définition; les statistiques sont très mal maîtrisées alors qu'elles influent sur les politiques et les stratégies à moyen et long terme.

Au Sahel, il importe d'approfondir les réflexions sur la nature des activités informelles non agricoles, leur importance pour les ménages et l'économie locale, de même que les raisons qui motivent les ménages à exercer ces activités. Il doit être également pris en compte les synergies en termes de flux réels et monétaires entre les activités informelles non agricoles et l'agriculture.

L'objectif central de cette revue est de déboucher sur une liste de questions fondamentales encore insuffisamment ou non répondues et, par conséquent, susceptibles de constituer un agenda de

recherches additionnelles permettant d'éclairer les politiques et stratégies relatives aux activités informelles et à leur contribution à la sécurité alimentaire au Sahel (voir Dioné, 1990).

Les données exploitées sont les résultats de quelques études qui ont tenté d'explorer le domaine. Ce faisant, certaines études réalisées dans des pays non sahéliens sont prises en compte pour une meilleure compréhension du phénomène et dégager des hypothèses pour le Sahel.

La présente revue est structurée autour de huit différents points:

1. La définition et les interprétations: ce paragraphe vise à identifier les activités informelles non agricoles et comprendre les interprétations des différentes définitions.
2. L'importance des activités informelles non agricoles: il s'agit de mettre en évidence l'apport économique et social à l'aide de certains indicateurs de performance comme la création d'emploi et de revenu qui contribuent à l'accroissement du pouvoir d'achat et de la productivité des facteurs de production.
3. La nature et l'organisation sectorielle: elle définira la composition sectorielle et l'impact des différentes branches en terme d'emploi et de revenu. Quelques caractéristiques des activités concernées seront également évoquées.
4. Les fonctions, rôles et effets: cette partie répond au but que l'on se fixe lorsqu'on exerce les activités informelles; ces fonctions, rôles et effets doivent être bien distincts pour les ménages et l'économie locale.
5. Les déterminants: ils expliqueront les motivations des ménages à pratiquer les activités informelles en milieu rural et urbain en vue de minimiser les risques d'insécurité alimentaire.
6. Les contraintes et potentialités: il s'agit ici d'un ensemble d'obstacles qui se posent aux activités informelles et les perspectives qui justifieraient la dynamique du maintien de nombreux ménages dans ce secteur. Nous distinguerons à cet effet les activités qui ont un fort potentiel de croissance et celles qui ont un faible potentiel de croissance.
7. Les approches politiques: cette section prend en compte les politiques actuelles et celles qui offrent une meilleure perspective d'assurer une sécurité alimentaire.
8. Les implications pour la recherche: il sera procédé à une évaluation des sections précédentes tout en appréciant à chaque étape les insuffisances des connaissances sur les thèmes traités et ceux non encore abordés. Aussi, les approches opérationnelles doivent permettre de mieux analyser le fonctionnement et les performances des activités informelles.

L'ensemble de ces points seront abordés dans un cadre conceptuel et des exemples empiriques qui embrassent à la fois les aspects urbains et ruraux, la part des ménages et de l'économie locale.

II. DEFINITION ET INTERPRETATIONS

De nombreux chercheurs se sont investis à proposer des définitions complexes et variées des activités économiques informelles. Parmi celles-ci, la définition retenue par le Bureau International du Travail (BIT) est très explicite et prend en compte plusieurs préoccupations. Elle est formulée de la façon suivante: " *Le secteur informel comprend les petites activités indépendantes, avec ou sans travailleurs rémunérés, exercées typiquement avec un faible niveau d'organisation et de technologie, ayant pour objectif principal de créer des emplois et des revenus à ceux qui participent; dans la mesure où ces activités sont menées sans approbation officielle des autorités et échappent aux mécanismes administratifs chargés de faire respecter la législation sur les impôts et salaire minimum et d'autres instruments similaires concernant les questions fiscales et les conditions de travail, elles sont dissimulées*" (DNSI, 1989 p.26).

La définition des activités informelles se heurte à l'existence d'une multitude de terminologies. Les plus couramment utilisées sont: activités informelles, secteur informel, secteur non structuré, économie de transition, secteur de petits métiers, etc. Certains auteurs font remarquer que cette situation est née en grande partie des différences de points de vue entre les économistes ou les théoriciens du développement. Force est de reconnaître qu'aucune définition ne fait l'unanimité à ce jour. C'est donc à juste titre que Bremer-Fox et al (1990) précisent "qu'il existe presque autant de définitions du secteur non structuré qu'il existe d'auteurs qui écrivent sur le sujet..."p.3

Une analyse de la définition proposée ci-dessus englobe plusieurs tendances qui ont constitué en des moments donnés des préoccupations pour les auteurs qui ont travaillé sur le sujet. Une première catégorie d'auteurs se sont appuyées sur une ou plusieurs caractéristiques (Oudin. X, 1987; Mettelin. P, 1985; 1987) comme base de définition des activités informelles, tandis qu'une autre tendance (De Soto, 1989; Bremer Fox et al, 1990)... se distingue par rapport à la notion de légitimité dans l'exercice même de ces activités.

De nos jours, le terme de "petite et micro entreprise" est utilisé dans le langage du développement. Les chercheurs de plus en plus se réfèrent à ce concept en parlant des activités informelles. La tendance générale admet que le groupe cible est composé de très petites unités au niveau d'une personne ou d'une famille qui peuvent ou pas appartenir au secteur informel et cela en fonction des pays. Ces unités correspondent à une délimitation du champ avec référence à un ou plusieurs critères (USAID, 1989; Liedholm, 1991).

Suite à cette distinction, nous adoptons les définitions que donnent Haggblade et al. (1987) des expressions "rural" et "non agricole". Pour ces auteurs, les activités non agricoles paraissent faciles à décrire; elles incluent toute activité économique différente de la production agricole ou de l'élevage. Ces activités comprennent donc les services, la construction, les mines, le commerce, la manufacture et enfin l'agro-industrie qui transporte, transforme, emballe et distribue les produits agricoles. L'expression rurale est très complexe et s'oppose à urbain. Les critères retenus sont très variables et prennent en compte la différence de densité de population, les types d'activités et le développement de l'infrastructure etc...

III. IMPORTANCE DES ACTIVITES INFORMELLES NON AGRICOLES

L'importance des activités informelles non agricoles se mesure par le niveau de la création d'emploi et de la valeur ajoutée qui sont des paramètres très significatifs dans l'économie des ménages, d'une région ou d'un pays donné. Les populations occupées dans ces

activités sont très peu spécialisées et peuvent souvent exercer plusieurs activités. Ces interactions posent des problèmes d'évaluation et influencent plus ou moins l'appréciation de l'importance des activités informelles.

3.1. Création d'emplois

La situation de l'emploi, en dehors de l'agriculture, pour l'ensemble des pays du Sahel se caractérise par l'existence d'une part d'un secteur officiel souvent moderne, protégé et localisé pour la plupart dans les centres urbains, occupant une partie de la population et d'autre part, d'un secteur informel dit non structuré, regroupant l'autre partie de la population dans les activités informelles non agricoles aussi bien en campagne que dans les centres urbains. Les emplois, de plusieurs ordres, sont permanents ou temporaires.

3.1.1. En milieu rural

Les populations rurales sont employées dans les activités informelles non agricoles soit de façon permanente ou ponctuelle. Dans le premier cas, ces activités constituent l'occupation principale de certaines couches de la population rurale qui en tirent la presque totalité de leurs ressources. Elles constituent la première occupation en terme de temps et de gain. Le commerce et l'artisanat en constituent les principaux exemples. Dans ce cas, les populations concernées ne pratiquent pas d'agriculture ou l'exercent comme activité secondaire.

Dans le second cas, les populations rurales peuvent être occupées, en toute saison et surtout pendant la saison morte, dans un travail qui peut ou non exiger une qualification. Ce sont des activités complémentaires à l'agriculture dont la production est insuffisante. On parle d'exode, lorsque les ruraux se déplacent dans les villes à la recherche d'emploi. Les revenus des activités pratiquées peuvent être plus importants que ceux de l'agriculture qui reste l'occupation principale en terme de temps.

En somme, les emplois permanents sont ceux qui existent de façon continue et sont la première occupation en terme de temps de travail; les emplois temporaires ne sont exercés que pendant une période donnée.

Pour l'économie locale, il y a un mouvement de main d'oeuvre entre l'agriculture et les activités rurales non agricoles et vice versa. L'absence de statistique et la complexité de ces activités au Sahel ne permet pas d'apprécier le niveau des emplois permanents et temporaires.

Des études réalisées ailleurs témoignent toutefois de la grandeur de l'emploi rural non agricole. Premièrement, dans un groupe de 18 pays en voie de développement, le pourcentage de la population rurale employée de façon permanente dans les activités informelles non agricoles variait entre 14% et 49% (Chuta et Liedlohm, 1979; Hagglade et al., 1987). Deuxièmement, cette même étude estime qu'à l'Ouest du Nigéria, 20% des hommes ruraux sont engagés temporairement dans les travaux non agricoles alors qu'en Sierra Leone, ce chiffre atteint 11%. L'activité non agricole en milieu rural apparaît comme une source d'emploi pour 30 à 50% de la population dans les pays en voie de développement (Chuta et Liedlohm, 1979). En termes d'emploi, les activités non agricoles constituent ainsi une composante quantitative importante de l'économie rurale.

3.1.2. En milieu urbain

Trois phénomènes sont à la base de l'existence des activités informelles en milieu urbain. Premièrement, une frange de la population urbaine travaille en permanence dans les activités

informelles parce qu'elle en a la compétence. Deuxièmement, les mouvements migratoires particulièrement l'exode rural contribuent à l'afflux de travailleurs non qualifiés dans les branches d'activités informelles. Enfin, l'application des programmes d'ajustement structurel intervenu à la suite du désengagement total ou partiel de l'Etat, compte tenu de la mauvaise performance des entreprises publiques, a contraint certains de ces anciens travailleurs à se réfugier dans les activités informelles non agricoles.

Cabrera et Caffi (1985) affirment que dans les centres urbains et spécialement à Bamako, les populations actives sont concernées par les activités informelles, soit en tant que auto-employées, soit en tant que travailleurs salariés, soit en tant qu'apprentis; un ménage sur deux tire tout ou partie de ses ressources du secteur non structuré.

Les études de cas sont limitées au Sahel et ne traitent pas les problèmes de manière uniforme. Par exemple, Bremer-Fox et al (1990) avancent qu'au Burkina Faso, plus précisément à Ouagadougou, 73% de la force de travail est employée dans les activités informelles de ce pays. Pour Pean (1989), au Tchad, l'économie toute entière était entre les mains de l'informel durant la précédente décennie (période de guerre); le secteur informel y emploie présentement 60 à 75% de la force de travail à N'Djamena. Au Mali, plus de 55% de la population active des villes oeuvrent dans les activités informelles (DNSI, 1989).

Au Niger, une étude de Mead et al (1990) estime que les activités informelles emploient 58% des travailleurs non agricoles. De même, il a été mis en évidence que près de 50% de ces entreprises appartiennent à des femmes.

Hors du Sahel, les grandes villes africaines se distinguent par la prolifération des activités informelles en raison de l'exode massif des populations sahéliennes vers les grands centres de la côte africaine comme Abidjan. Au Sahel, cet important mouvement de main d'oeuvre est mal connu du point de vue statistique.

3.2. Création de Revenu

Au Sahel, en plus de l'agriculture et l'élevage, les activités informelles non agricoles jouent un rôle appréciable au niveau de l'économie locale et des ménages dans les campagnes et dans les centres urbains. Au Niger, par exemple, des estimations approximatives situent la contribution du secteur non structuré à 35% voire 40% de l'activité économique annuelle, la contribution de l'agriculture représentant 40% à 45% (Bremer-Fox et al., 1990). Au Sénégal, les activités informelles non agricoles contribuaient en 1985 environ 58% du Produit Intérieur Brut selon Bremer-Fox et al (1990).

Pour la promotion des groupes cibles, de sérieuses questions demeurent en ce qui concerne le revenu généré par la participation des femmes aux activités informelles non agricoles. La part des femmes dans le revenu non agricole au niveau du ménage et dans l'économie locale reste une question qui mérite une attention particulière quand on sait qu'à travers tout le Sahel, les femmes participent pleinement aux activités rurales non agricoles. Cette participation se heurte à d'importantes considérations.

Une analyse Haggblade et al. (1987) permet d'établir que le rôle joué par le revenu des activités informelles varie selon le niveau de revenu préalable des groupes socio économiques. Le groupe des hauts revenus contrairement à la classe des pauvres, accroissent leurs capitaux en plus de la satisfaction des besoins courants par l'exercice des activités informelles non agricoles. Les ménages pauvres, quant à eux, dépendent plus des revenus non agricoles pour

leur survie car ils tirent presque tout de l'exercice de ces activités.

3.2.1. En milieu rural

La génération de revenu au niveau des ménages ruraux provient de la rémunération de la force de travail des personnes engagées dans les emplois divers et de la vente des biens et services produits.

L'importance numérique des emplois ruraux non agricoles, précédemment constatée, se traduit t-elle par un important flux monétaire au niveau des ménages? Concernant le Sahel, nous ne disposons pas de statistiques pour répondre à cette question. Cependant, cette relation doit être appréciée pour juger de l'opportunité de l'orientation massive des ruraux dans les emplois non agricoles.

Au Sahel, il est difficile de comparer les différentes grandeurs compte tenu des multiples critères d'évaluation utilisés. Donc, toutes les valeurs exprimées ici sont une appréciation approximative de l'apport des activités informelles non agricoles. Le tableau suivant récapitule l'importance du revenu des activités non agricoles dans le revenu global des différentes zones agroclimatiques au Burkina Faso et au Sénégal.

Importance du revenu des activités non agricoles dans le revenu global des différentes zones agroclimatiques

	Zone Sahélienne	Zone Soudannienne	Zone Guinéenne
Burkina Faso*	23%	27%	37%
Sénégal*	41%	46%	23%
Sénégal**	43%	33%	-

Sources:

* Reardon et al.(1992)

** Fall(1991)

La part des activités non agricoles dans le revenu total des zones sahélinne et soudanienne est plus élevée au Sénégal qu'au Burkina Faso. Par contre dans la zone guinéenne, la part des activités non agricoles dans le revenu total est plus importante au Burkina Faso qu'au Sénégal (Reardon et al. (1992). Par ailleurs, Fall (1991) montre que le revenu moyen par habitant est plus élevé en zone Sahélienne (33.510 F.CFA) qu'en zone soudanienne (23.790 F.CFA). Cette différence en faveur de la zone sahélinne s'explique par l'apport considérable des activités non agricoles et de l'élevage dans le revenu total des ménages. Ces activités non agricoles représentent respectivement 43% et 33% du revenu total dans la zone sahélinne et dans la zone soudanienne.

Une telle comparaison paraît intéressante et doit être étendue à l'ensemble du Sahel afin de pouvoir expliquer les disparités économiques entre différentes zones climatiques d'un même pays et aussi les différences et les similitudes entre pays.

Hors du Sahel, les grandeurs estimées sont exprimées différemment et ne permettent pas de comparaisons. Une étude détaillée faite en Sierra Leone a montré que 36% des revenus des ménages ruraux sont fournis par les activités non agricoles; alors qu'au nord du Nigéria, ce chiffre atteint 28% (Liedholm et Chuta, 1979).

Dans l'étude faite au Nigéria, Matlon note que la part du revenu non agricole dans le revenu net du ménage représente 28%. Cependant, il précise que le revenu non agricole est plus important dans le village le plus grand et le plus accessible où il constitue 36% du revenu total. Par contre, il est le moins important dans le village le plus enclavé où il représente seulement 24% du revenu total.

3.2.2. En milieu urbain

Tout comme en milieu rural, l'importance numérique des activités informelles non agricoles entraîne ici un flux monétaire dont les estimations sont très mal connues. Au Sahel, il est cependant évident qu'une part importante de la population tire exclusivement leur ressource des activités informelles. La multitude et la complexité des activités informelles en milieu urbain nécessitent une classification de façon à identifier les emplois les plus rémunérateurs et bâtir une stratégie à court, moyen et long termes leur développement.

IV. NATURE ET ORGANISATION SECTORIELLE

Ce chapitre donne un aperçu de la composition sectorielle des activités informelles non agricoles et développe quelques unes de leurs caractéristiques.

4.1. Composition Sectorielle

4.1.1. Cadre Conceptuel

Dans le cadre d'un ensemble économique donné, les activités économiques se déploient à l'intérieur de sous-ensembles déterminés appelés secteurs. Ces secteurs constituent le cadre de toute activité de production.

On distingue traditionnellement trois grands secteurs qui sont le secteur primaire, le secteur secondaire et le secteur tertiaire. Cette classification sectorielle répond aux préoccupations d'une approche macro-économique.

Cependant, pour les analyses au niveau micro-économique, Fall(1991) distingue au Sénégal les sous-secteurs suivants: la production agricole, la main d'oeuvre agricole, l'élevage, le commerce, les services, le transport, la préparation des aliments, la cueillette, l'artisanat. Il faut noter que cette classification n'est pas définitive, mais représente un exemple de classification sectorielle avec comme critère les activités les plus importantes pour une économie donnée.

Tous les secteurs ainsi définis regroupent des activités de production. Cette décomposition a l'intérêt de mettre en évidence l'apport de chaque secteur aux activités non agricoles.

4.1.2. Résultats Empiriques

Les résultats présentés ici sont basés sur des études menées dans différentes zones agro-climatiques au Sénégal et au Burkina Faso et dans la zone OHV (Opération Haute Vallée) au Mali. Certaines caractéristiques des zones agro-climatiques sont déterminantes pour les activités informelles non agricoles. La zone sahélienne est très pauvre avec une pluviométrie plus faible et plus variable donc une production agricole extrêmement variable. Le rendement des cultures sèches est très faible. L'importance de l'élevage est plus marquée. La zone

soudanienne est pauvre en moyenne, avec une pluviométrie relativement faible mais moins variable que dans la zone sahélienne. Le rendement de la production céréalière est aussi faible. La zone guinéenne est favorisée par une pluviométrie au dessus de la moyenne et moins variable par rapport aux autres zones. La population produit des céréales sèches, des tubercules, mais aussi une quantité substantielle de cultures de rente comme le coton au Burkina Faso et au Mali.

Du point de vue composition sectorielle, Fall(1991) montre que le commerce et l'artisanat fournissent un apport considérable dans la composition du revenu des ménages de la zone sahélienne, avec des parts respectives de 20% et 12% du revenu total des ménages.

De même, Reardon et al.(1992); Reardon, Delgado et Matlon (1992) notent dans une étude plus détaillée, qu'au Burkina Faso, le commerce représente 35%, 15% et 24% des revenus

non agricoles respectivement en zone sahélienne, soudanienne et guinéenne. D'une manière plus détaillée, la situation se présente comme suit pour les différentes zones agro-climatiques.

(a). Dans la zone sahélienne

- le commerce est l'activité la moins directement liée à l'agriculture locale. Sa part dans le revenu non agricole est le plus élevé (35%) dans la zone sahélienne et concerne principalement le commerce des produits étrangers tels que la cola, le tabac et les pièces de rechange.

- l'artisanale est fortement liée à l'agriculture locale et représente 47% du revenu des activités non agricoles. Elle comprend le tissage des fibres textiles (fil de coton), la confection d'autres produits et les outils agricoles.

- la préparation des aliments, une activité en aval, représente seulement 5% du revenu des activités non agricoles en raison de l'absence d'une industrie locale de bière.

(b). Dans la zone soudanienne

Toutes les activités locales non agricoles sont liées directement en amont et en aval à l'agriculture locale et se répartissent entre:

- le commerce qui produit 15% des revenus des activités non agricoles et concerne principalement les céréales sèches.

- l'artisanat dont la part dans le revenu des activités informelles non agricoles est de 19%. Il englobe la fabrication de paniers et de nattes à partir de produits de l'agriculture locale.

- la préparation d'aliments représente 15% du revenu des activités non agricoles et cela à cause de la présence de l'industrie de bière.

- les services occupent une place plus importante dans la zone soudanienne avec près de 50% du revenu des activités non agricoles.

3. Dans la zone guinéenne

Près de 90% des activités locales non agricoles s'appuient directement sur l'agriculture locale. La composition sectorielle est:

- le commerce procure 24% des revenus des activités non agricoles dont la moitié provient des produits et intrants agricoles et le reste d'autres produits de consommation.
- l'industrie de l'artisanat est étroitement liée à la production du coton local et représente 16% des revenus des activités non agricoles.
- la préparation d'aliment compte pour 38% du revenu des activités non agricoles. Elle englobe la préparation de la bière, des condiments, la viande grillée, des plats, etc.
- les services fournissent 16% du revenu des activités locales non agricoles et comprend principalement la transformation des céréales.

Part de quelques activités non agricoles dans le revenu total des activités non agricoles par zone agro-climatique

	Zone Sahélienne			Zone Soudanienne				Zone Guinéenne			
	(1)	(2)	(3)	(1)	(2)	(3)	(4)	(1)	(2)	(3)	(4)
Burkina*	35	47	5	15	19	15	50	24	16	38	16
Sénégal* *	20	12	3	12	-	<1	-		-	-	-

Sources:

* Reardon et al, (1992)

** Fall (1991)

(1) commerce

(2) artisanat

(3) préparation d'aliment

(4) services

N.P: les rubriques autres complètent le tableau à 100%

Le tableau ci-dessus résume l'importance de quelques activités par zone agro-climatique par rapport au revenu total des activités non agricoles. Dans les deux pays, en zones sahélienne et soudanienne, le commerce reste plus important que l'artisanat. Aussi, le commerce est plus important dans la zone sahélienne que dans les autres zones. La préparation d'aliment génère moins de revenu au Sénégal qu'au Burkina Faso.

L'étude réalisée au Mali dans la zone O.H.V (Opération Haute Vallée) au sein d'un premier groupe constitué d'hommes et d'un second groupe de femmes, montre un exemple de diversification des activités en milieu rural (D'Agostino et Sundberg, 1992). En effet, dans cette région, au sein du groupe des hommes, l'élevage est la plus importante activité parmi les groupes pouvant s'assurer ou non une sécurité alimentaire. Les animaux constituant une épargne peuvent être vendus afin de satisfaire les besoins en période de crise ou d'urgence. Les paysans ayant un niveau acceptable de sécurité alimentaire pratiquent le commerce de céréales, de

graines de coton, le transport par charrette, la coupe et la vente de bois comme d'importantes activités non agricoles. Les paysans sujets à une insécurité alimentaire dépendent plus des activités non agricoles telles que la confection de nattes et de cordes, de la poterie; ils s'occupent également de l'élevage des animaux. Certains membres de ce groupe font des prestations de service comme éleveurs, cultivent les champs d'autrui ou exercent la maçonnerie.

En général, dans ce premier groupe, la gamme d'activités générant des revenus est plus importante parmi les ménages qui sont sujets à une insécurité alimentaire. Cela suggérerait que ces ménages font appel à des sources de revenu plus diversifiées; ils s'engagent dans des travaux qui exigent peu de capitaux d'investissement (fonds de commerce) et moins de capitaux humains (qualification, technique de gestion).

Pour ce qui est du groupe des femmes, l'élevage représente une source de revenu très appréciable. Elles pratiquent des activités telles que filer le coton, transporter le bois, faire le petit commerce ou vendre les aliments préparés etc, qui procurent des revenus substantiels. Il n'y a pas de différences significatives en terme de fréquence de participation dans certaines activités génératrices de revenus. Cependant, les femmes sujettes à une insécurité alimentaire ont une plus large gamme d'activités que celles ayant une sécurité alimentaire (D'Agostino et Sundberg,1992).

Ces études posent la nécessité de recherches plus approfondies pour l'ensemble du Sahel pour ce qui concerne le degré et la nature de diversification des revenus non agricoles par zone agroclimatique, par groupe socio-professionnel, par sexe etc. Les études doivent aussi apprécier la relation entre les activités informelles non agricoles et le développement des centres urbains et ruraux en termes de population et d'infrastructure; la variation entre les activités informelles non agricoles et les changements technologiques et enfin, l'impact de la concurrence étrangère. L'ensemble de ces recherches doivent permettre de comprendre à moyen et à long termes l'évolution de la nature et de l'organisation structurelle des activités informelles non agricoles.

4.2. Caractéristiques Institutionnelles

Les caractéristiques ont enrichi la multitude de définitions employées jusque là. Par exemple, Oudin (1981), Mettelin(1987) et bien d'autres se sont basés sur un ou plusieurs critères pour définir une activité informelle. Les éléments de critères les plus couramment utilisés sont la taille de l'entreprise (chiffre d'affaire, nombre de travailleurs etc.), la productivité des facteurs de production (travail et capital etc.), l'éducation. Nous présentons ici le contenu de certains de ces critères.

(a). La taille

Du point de vue conceptuel, on peut retenir que les entreprises informelles non agricoles sont de petite taille et de type familial et peuvent être potentiellement un important groupe cible pour les décideurs. Les considérations empiriques révèlent qu'en milieu urbain, la taille moyenne des entreprises recensées à Ouagadougou et à Niamey est de 2 personnes par entreprise (Lubell,1990).

Ces chiffres des centres urbains de Ouagadougou au Burkina Faso et de Niamey au Niger sont faibles par rapport à la moyenne du pays. En Mauritanie, la manufacture, les services et la construction emploient en moyenne 5 personnes (Lubell,1990). Au Burkina Faso, en général les entreprises d'une personne constituent la moitié des entreprises non agricoles et

la seconde moitié utilise au maximum cinq travailleurs moyenne (Haggblade et al. 1987).

Hors du Sahel, en Sierra Leone par exemple, la taille moyenne des entreprises est de 2 travailleurs; 99% des entreprises emploient moins de 5 individus (Liedholm et Chuta, 1976).

(b) L'éducation

D'une manière générale, l'accès à l'éducation formelle est limité dans les pays sahéliens. Ainsi, l'apprentissage constitue le mode de formation en vigueur dans les entreprises informelles non agricoles. Face à ce constat, se posent certaines questions. Quel est l'impact de ce type de formation sur la viabilité de ces entreprises? Quel type de formation est appropriée pour les entreprises informelles non agricoles? Cette formation doit-elle être orientée en fonction de la catégorie socio-professionnelle? A défaut d'éléments d'appréciation de ces différents aspects, nous soumettons ces questions à la réflexion des chercheurs.

(c) La productivité

La productivité des facteurs de production est aussi un élément d'appréciation des caractéristiques des activités informelles. A ce titre, les entreprises informelles sont généralement petites non seulement par le nombre des personnes employées mais aussi par leur modeste demande en capital. Les exigences peuvent cependant varier considérablement d'une activité à une autre.

Ces activités sont qualifiées de haute intensité de main d'oeuvre parce qu'elles emploient la plus importante de main d'oeuvre par unité de facteur capital. Cela s'explique par le fait que dans la plupart des pays en voie de développement, le capital et les devises sont relativement rares, la main d'oeuvre particulièrement non qualifiée est relativement abondante. En absence d'exemple pour le Sahel, l'étude réalisée en Sierra Leone par Liedholm et Chuta (1976), révèle que les entreprises rurales à petite échelle ont une intensité de main-d'oeuvre au moins deux fois forte que les entreprises semblables dans le même secteur en milieu urbain.

Quant à la productivité du capital, pendant les années 1970, plusieurs sources d'études ont prouvé que certaines entreprises à petite échelle à haute intensité de main d'oeuvre pouvaient être plus efficaces dans l'utilisation du capital (Liedholm et Chuta, 1976). Il importe aujourd'hui de confirmer certains des résultats en se référant au contexte sahélien.

L'approche du Bureau International du Travail (BIT) utilise les caractéristiques des activités telles que les conditions d'accès, l'échelle de production, la dimension etc.. comme base de définition des activités informelles.

A priori, certaines caractéristiques paraissent évidentes, mais ne sont pas soutenues par une étude empirique. Il est opportun de se poser les questions suivantes: quelles sont les conditions d'accès aux activités en question? Dans quelle proportion évoluent ces entreprises? Sont-elles de type familial ou individuel? Les opérations se font-elles à une échelle restreinte? Les techniques sont-elles adaptées? Les marchés sont-ils ouverts à la concurrence? Autant de questions qui méritent une réponse claire dans le contexte des économies sahéliennes afin de bâtir des stratégies précises.

Il importe également de savoir quels facteurs déterminent la productivité du travail (niveau de formation, technicité et capacité de gestion des travailleurs, capital utilisé par

employé). Un autre point à élucider concerne l'efficacité des entreprises informelles dans l'utilisation du capital, compte tenu du problème de formation mentionné plus haut.

Les observations empiriques ont montré qu'une des caractéristiques du secteur informel est sa difficulté sinon son impossibilité d'accès au crédit formel (Club du Sahel, 1990; Dijk,1986a;1986b; De Soto,1989a;1989b). Cela s'explique par le manque de garantie, les difficultés de disposer d'apport personnel dans le financement des projets, la rigueur de la régularité comptable et la lourdeur administrative. Selon Schmid (1992), le crédit serait fonction des difficultés plus ou moins grandes d'obtenir le capital à partir des partenaires, l'absence de confiance, la violation des contrats entre partenaires étant à la base de la méfiance entre partenaire.

Cette dernière caractéristique mérite une attention car la dynamique du problème de financement et ses implications politiques doivent être connues pour disposer de capital indispensable pour la production de biens de consommation et la génération de revenu.

Ce problème de crédit s'articule autour de la demande et de l'offre de financement. Pour ce qui est de la demande financement, Liedholm (1991) observe que l'importance relative et la dimension de la demande du capital change avec l'âge et la croissance de l'entreprise. Quant à l'offre de financement, la source de financement des entreprises informelles change au fur et à mesure qu'elles évoluent. Les études réalisées au Sahel et ailleurs en la matière sont multiples et variées et distinguent, les sources de financement interne et les sources de financement externe (Sonia, 1984; Dijk,1986; Mettelin,1987; Deborah,1989 et le Club du Sahel,1990):

Les sources internes et familiales de financement comprennent l'épargne personnelle. Celle-ci est constituée par des économies issues d'une activité antérieure, et met en jeu le rôle de la famille élargie et confirme que le financement est obtenu par recours à des mécanismes largement endogènes aux activités informelles elles-mêmes. Les tontines se présentent comme des associations d'épargne rotative rassemblant des amis, des personnes liées par un intérêt commun, le travail ou les affaires. Les sources extérieures de financement comprennent le crédit client, le crédit informel à la consommation et le crédit de commerce¹.

¹ - le crédit client : il est le plus apparent. Fréquemment, les clients détaillants offrent aux entreprises soit la matière première soit une avance en espèce.

- une autre forme est le crédit informel à la consommation qui croît avec l'âge de l'entreprise est un mécanisme de sous traitance dans lequel le client (généralement une plus grande entreprise) fournit aux micro entreprises la matière première nécessaire pour produire les biens commandés. La sous traitance a tendance à être limitée à quelques entreprises dans les filières habillement, bois, construction métallique. Elle est beaucoup plus répandue en Asie qu'en Afrique selon Mead(1984);

- une source extérieure additionnelle de financement informel est le crédit de commerce octroyé par des fournisseurs d'intrants ou le crédit de commerce avec paiement d'acompte. Cette forme de crédit tend être moins importante que le crédit client pour la plupart des pays à faible revenu;

V. FONCTIONS, ROLES ET EFFETS DE LA DIVERSIFICATION

Il existe une interdépendance entre les activités agricoles et non agricoles; la croissance de l'agriculture crée par ses effets induits de l'emploi et stimule l'expansion des activités non agricoles. Celles-ci, en revanche, accroissent la productivité agricole en fournissant des biens et services indispensables au développement de l'agriculture. De même, l'agriculture procure, par la vente de ses produits, le revenu nécessaire au démarrage et à l'expansion des activités non agricoles.

Ainsi, se créent et se développent deux types de flux entre l'agriculture et les activités informelles non agricoles. D'abord, des flux réels qui concernent les échanges de biens et services entre les différentes activités et, par ailleurs des flux monétaires, c'est à dire, la génération de revenu à la suite des échanges de biens et services entre les différents secteurs. Les liens inter-sectoriels existant entre activités agricoles et non agricoles jouent également en faveur de la diversification.

L'importance des fonctions et rôles de la diversification se reflète dans les raisons évoquées par les populations rurales et urbaines pour l'exercice des activités informelles. En milieu sahélier, les ménages ruraux font face à d'énormes difficultés pour satisfaire d'importants besoins en liquidité. L'ampleur de ces besoins en trésorerie reste peu sensible aussi bien à la variabilité de la fertilité des zones agricoles qu'à l'état des récoltes qui peuvent fluctuer fortement d'une année à l'autre. Dans ce contexte, la diversification par la pratique d'une ou de plusieurs activités non agricoles s'impose aux ménages ruraux comme stratégie de stabilisation et d'accroissement des revenus. Les flux réels et monétaires de cette diversification contribuent à stabiliser le revenu global en compensant l'effet des fluctuations négatives de la production agricole. A long terme, la diversification permet d'accroître les revenus des ménages en développant les liens de production en amont et en aval de l'agriculture locale. Par exemple, une promotion conséquente des achats d'intrants ou de produits agricoles permettrait de pallier partiellement aux insuffisances et échecs des marchés formels de crédit.

Au niveau de l'économie locale, les flux réels et monétaires de la diversification favorisent le développement des activités informelles non agricoles. L'investissement des revenus non agricoles ainsi générés pour l'acquisition des facteurs de production (travail, capital, etc.) sous-tend à son tour l'accroissement de la production agricole en générale et céréalière en particulier.

Les résultats de Reardon et May (1991) montrent que l'achat des céréales constitue la première utilisation des ressources non agricoles. Dans les zones non fertiles, l'argent liquide est utilisé principalement pour l'achat de céréales pendant les mauvaises années de récolte. En zones fertiles par contre la liquidité permet aux ménages de diversifier leurs menus pendant

- les prêteurs professionnels de monnaies sont une autre source de financement informel pour les micro entreprises. Cependant, il a été révélé que dans la plupart des pays à faible revenu, généralement, les micro entreprises ne font pas usage de ce marché informel financier. Les cas de recours se font à des intervalles irréguliers et dans ce cas le crédit est disponible rapidement et nécessite un coût de transaction et un taux d'intérêt très variable.

toute l'année. La seconde destination la plus importante des ressources non agricoles est l'achat d'intrants agricoles pour accroître la production céréalière.

On peut retenir que les fonctions remplies par les activités informelles sont d'ordre physique (production de biens et de services) et d'ordre monétaire (génération de revenu). La question qui demeure est alors de savoir si les entreprises informelles peuvent assurer efficacement à moyen et à long termes, ces fonctions et rôles dans le sens d'une contribution de qualité au maintien de la sécurité alimentaire des populations rurales et urbaines. Sans prétendre donner une réponse à cette question, il importe d'approfondir les réflexions sur certains de ses aspects dont dépend en partie l'avenir des activités informelles non agricoles.

Hirschman soutient que pendant le processus de développement, les liaisons en amont conduisent à des investissements dans les infrastructures d'offre d'input, tandis que les liaisons en aval débouchent sur des investissements dans les infrastructures de production d'output (Eicher et Staatz, 1990). Cet auteur pense que les investissements des gouvernements doivent être concentrés dans les activités où les effets de liaison sont les plus forts dans le but de maximiser les investissements induits dans les industries existantes.

Selon ce concept, il peut être défini trois différents types de liaisons. Premièrement, les liens de production se situant en amont englobent la production et la distribution des input. Les liens en aval comprennent la transformation et la distribution des output. Deuxièmement, les liens de consommation dépendent du multiplicateur de revenu. Enfin, des liens de fiscalité naissent de la croissance financée à travers les investissements des taxes prélevées sur les activités. Il convient, dans le contexte sahélien, d'examiner l'impact de ces différentes étapes sur la croissance des activités informelles, en accordant une attention particulière à la nature et à la force des liens ainsi définis.

Les effets attendus de la diversification sont multiples. La réalisation de certains objectifs doit aboutir dans les conditions normales à un accroissement du revenu des ménages, à assurer une plus grande sécurité alimentaire et à stabiliser les fluctuations inter-annuelles de production et de consommation. Dans la pratique, les populations peuvent toutefois créer un produit, un service et un revenu supplémentaire sans pour autant acquérir une sécurité alimentaire systématique. Si les fonctions et les rôles peuvent être clairement exprimés, pour ce qui est des effets attendus, il reste à quantifier le degré de satisfaction des objectifs par rapport aux résultats obtenus, tout en tenant compte des moyens mis en oeuvre par les ménages ou l'économie locale. En d'autres termes comme le notent Reardon, Delgado et Matlon (1992), les effets de la diversification sur la consommation ne souffrirait d'aucune ambiguïté si la diversification était systématiquement associée à l'augmentation des revenus.

VI. LES DETERMINANTS DE LA DIVERSIFICATION

L'examen des déterminants de la diversification vise ici à comprendre les motivations des populations à exercer les activités informelles et, partant la dynamique interne et les relations inter sectorielles de ces activités. Il s'agit ici de procéder à une distinction des déterminants liés aux conditions naturelles de ceux relevant de prédispositions individuelles ou collectives des populations. Une certaine maîtrise de ces différentes paramètres est fondamentale pour mieux cibler les activités qui présentent un fort potentiel de développement.

En milieu rural, les déterminants de la diversification peuvent être groupés en deux catégories. En premier lieu s'exercent les "push factors" que nous appellerons les facteurs

contraignants. Ces facteurs qui déterminent le choix des activités sont en rapport avec les conditions agro-climatiques et la structure de la société. Par exemple, certaines conditions écologiques deviennent des facteurs limitants à l'expansion de l'agriculture et forcent ainsi les populations à se retourner vers des activités dont la production de biens et services, la génération de revenu comblent partiellement ou intégralement l'objectif de sécurité alimentaire.

Deuxièmement, il y a les "pull factors" que nous appellerons les facteurs attirants ou facteurs d'attraction. Ils sont nés de conditions favorables à l'exercice d'une ou de plusieurs activités. Contrairement au premier groupe, ces facteurs favorisent le démarrage ou l'expansion d'une activité et contribuent de façon significative à la production de biens et services, à la stabilisation et l'accroissement du revenu et enfin, à la formation de capital.

6.1. Les Facteurs Contraignants

Les facteurs contraignants sont multiples, variés (Reardon et al.1992) et prédominent dans les zones déshéritées où la productivité agricole est faible et la production céréalière insuffisante. Ces éléments peuvent être regroupés en deux catégories.

6.1.1. Le faible niveau de revenu généré par l'agriculture traditionnelle.

Trois catégories de facteurs concourent à la faiblesse de la productivité et des revenus de l'agriculture sahélienne. La sous-région se caractérise tout d'abord par une courte saison agricole (généralement 3 mois) qui, par surcroît, a tendance à se raccourcir sous l'effet de sécheresses répétées. Pendant cette brève saison, les cultures ne bénéficient que d'une très faible pluviométrie dont la distribution spatiale définit deux zones agro-climatiques. Plus sèche des deux, la zone sahélienne qui s'étend sur les isohyètes 300mm - 600mm est en outre exposée aux effets négatifs d'une forte variabilité annuelle de pluviosité, d'une intense chaleur et de l'harmattan. Un peu plus tempéré et mieux arrosée, la zone sodanienne (800mm - 1000mm) est néanmoins sujette elle aussi à une pluviométrie faible et fluctuante. La conjugaison de cette vulnérabilité pluviométrique aux phénomènes inquiétants de dégradation des sols et de désertification progressive explique dans une large mesure les fluctuations générales de la production agricole, la faiblesse notoire des rendements des céréales et les problèmes de soudure qui en découlent partout au Sahel.

A ces difficultés agro-climatiques s'ajoutent de sévères contraintes de terre agricole. En dépit des grandes superficies nationales au Sahel, les terres cultivables demeurent très restreintes par le faible niveau de fertilité des sols, le coût élevé des aménagements et l'absence virtuelle de systèmes d'irrigation efficaces. La controverse que continue de susciter ces contraintes de terre et leurs ramifications dans les problèmes fonciers constitue du reste un défi de taille pour la recherche empirique.

Enfin persistent les problèmes de pauvreté inhérents à une agriculture de quasi-subsistance. Cette agriculture est prédominée par des cultures de céréales peu productives dont l'essentiel du produit est destiné à l'auto-consommation. La faible proportion de surplus céréaliers commercialisés génère donc peu de recettes pour compenser un revenu monétaire dérisoire en l'absence de culture de rente importante.

6.1.2. L'instabilité des revenus agricoles

L'instabilité des revenus agricoles au Sahel résulte de plusieurs facteurs dont:

(a). Les déprédateurs des cultures, notamment les criquets qui, ces dernières années sont devenus un fléau dans le Sahel.

(b). La sensibilité des ménages à la détérioration des termes de change des cultures de rente: la fluctuation du cours international de certains produits comme le coton et l'arachide pose des problèmes d'instabilité de revenu des paysans surtout lorsqu'il n'existe pas de politique de soutien des prix des produits agricoles. Or, Collier et Khatkhate cités dans Reardon, Delgado et Matlon (1992) notent que, d'une part, les cultures de rente se substituent à une activité non agricole pour atteindre un revenu cible et que d'autre part, les cultures de rente peuvent fournir des liquidités à des fins d'investissement dans une activité non agricole dans des cas où les marchés de crédit sont entravés ou insuffisamment développés.

(c). La perception même des risques d'instabilité: Cette perception résulte des problèmes précédemment évoqués. Ceux-ci influencent le rythme de production céréalière et le revenu des paysans. En effet, Reardon, Delgado et Matlon affirment que les marchés du crédit de consommation et l'assurance de cultures étant pratiquement absents, et compte tenu de la forte instabilité des récoltes, les ménages qui souhaitent aplanir les fluctuations du revenu et de la consommation à travers les années, éprouvent le besoin de diversifier leurs revenus. Comme il a été suggéré plus haut, plus grands sont les risques dans l'agriculture, moindre est la corrélation entre les rendements des activités agricoles et non agricoles, plus seront diversifiés les revenus des ménages.

6.2. Les Facteurs Attirants

Ils proviennent d'une situation de rente où des individus, du fait de leur situation économique ou sociale, peuvent entreprendre une activité donnée sur la base d'un capital initial existant. Parmi ces déterminants, on retient l'existence d'un stock de capitaux (bétail, argent liquide). Ces stocks sont généralement utilisés comme capital initial ou comme collatéral pour obtenir un prêt auprès d'une institution financière. Comme autre facteur, il y a la présence d'une bonne infrastructure (les routes, les structures financières, les marchés, les agglomérations, etc.) qui favorise l'émergence des activités informelles non agricoles.

A priori, les populations qui bénéficient de ces conditions sont très souvent capables d'assurer leur sécurité alimentaire grâce en partie à une agriculture satisfaisante. C'est dans la zone

soudanienne et guinéenne que se développe et se fructifie mieux le capital déjà existant (Fall, 1991; Reardon et al., 1992; Delgado et May, 1992).

L'absence d'étude empirique spécifique au milieu urbain sahélien constitue une autre piste privilégiée de recherche sur les déterminants de la diversification et leur prévalence par catégorie socio-professionnelle, par type d'agglomération et par caractéristiques socio-démographiques. On peut toutefois retenir de ce qui précède que la diversification semble imputable à deux facteurs: (i) la lutte pour la survie dans un environnement où les risques sont élevés; (ii) le désir d'améliorer les conditions de vie en bâtissant sur une base d'agriculture dynamique, où celle-ci existe. Chacun de ces facteurs peut être spécifique à une zone agro-écologique donnée (Reardon, Delgado et Matlon, 1992).

VII. PROBLEMES ET PERSPECTIVES

La réflexion sur les déterminants permet de conclure que certains des facteurs de contrainte et d'attraction, à défaut de contribuer à la diversification des revenus, deviennent des contraintes au démarrage et à l'expansion des activités informelles non agricoles. Ainsi, se posent en milieu rural et urbain un certain nombre de problèmes relatifs à l'accès au financement, aux taux d'intérêt, à la commercialisation, à l'approvisionnement en intrants, à la formation et aux moyens de communication.

Selon Haggblade et al. (1987), les contraintes à la croissance des entreprises rurales non agricoles peuvent être liées à la fois à l'insuffisance de la demande et aux difficultés d'expansion de l'offre. Nonobstant ces contraintes, il convient d'explorer certaines perspectives qu'offrent l'exercice des activités informelles non agricoles.

7.1. Les Contraintes

7.1.1. L'offre des facteurs

La dynamique des problèmes de financement et leurs implications en matière de politiques méritent ici une attention particulière. Cette dynamique qui repose sur la demande et l'offre de financement sous-tend l'accumulation de capital indispensable pour la production de biens de consommation et la génération de revenu.

Chuta et Liedholm (1979) notent que l'offre de crédit soulève des questions relatives au coût et aux risques associés aux prêts accordés à l'ensemble des activités informelles en général et aux entreprises rurales non agricoles en particulier. Le coût administratif élevé est souvent mis en cause et s'expliquerait par la dispersion géographique des bénéficiaires. L'incidence relative des coûts administratifs sur les taux d'intérêt reste cependant à établir, tout comme l'identification et la quantification de plusieurs autres éléments constitutifs de ces taux. Il en est ainsi du facteur risque résultant du fait que les entreprises informelles possèdent très peu de garanties pour pallier à une forte probabilité de perte réelle d'un capital emprunté.

Ce débat entraîne des implications qui malheureusement ne sont pas documentées pour le Sahel. Le taux d'intérêt est-il un obstacle majeur pour les petites entreprises dans l'adoption des technologies plus productives? Au Sahel, le problème apparent de crédit dont font allusion les entrepreneurs des activités informelles non agricoles n'est-il pas la manifestation d'autres lacunes telles que (i) le mauvais fonctionnement des systèmes d'approvisionnement qui font en sorte que les fonds de roulement soient immobilisés dans des stocks de matière première; (ii) les contraintes de contrats contraignants qui limitent l'obtention de capital à travers les relations entre partenaires?

Le développement de l'infrastructure de communication est une autre condition indispensable à la promotion des activités informelles non agricoles. En milieu rural, l'insuffisance ou l'absence d'investissement dans l'infrastructure conduit à un rétrécissement des échanges entre villages et entre villages et villes. Cette situation freine l'épanouissement des activités informelles non agricoles. En milieu urbain, à la différence des campagnes, l'infrastructure de communication peut être développée et peut faciliter le mouvement des biens et des personnes. Ainsi, dans les zones désenclavées les échanges sont très souvent développés et favorables à la diversification des revenus.

L'absence ou l'insuffisance de la formation des principaux acteurs constitue un handicap sérieux à la promotion des activités informelles. La question du type de formation appropriée

pour les promoteurs des activités informelles reste centrale, tant il est vrai que les choses évoluent différemment du vendeur de cola au constructeur métallique qui doit maîtriser son réseau d'approvisionnement et son circuit de commercialisation.

L'approvisionnement en intrants et les circuits de commercialisation imposent une autre catégorie de contraintes majeures. L'inefficacité relative de ces éléments conduit généralement à un coût de production élevé, une mévente des produits, un besoin plus élevé en liquidité. Compte tenu de la pauvreté et de la dégradation des sols au Sahel, tout accroissement de la production agricole nécessite un apport d'engrais, des semences sélectionnées peu accessibles pour un grand nombre de paysans à cause de leurs coûts souvent élevés. Le circuit de commercialisation des produits peut connaître des difficultés en raison de l'étroitesse du marché, principalement en zone rurale et de la mévente des produits locaux de qualité peu compétitive face à des importations bon marché.

7.1.2. Les sources de demande

Le comportement de la demande vis à vis des produits du secteur informel peut constituer un facteur déterminant la stagnation de diverses activités. Ce comportement est fonction de l'évolution des revenus, de l'élasticité-revenu de certains produits fabriqués par les activités informelles et de l'existence de produits de substitution.

L'importance démographique d'une agglomération peut se traduire par une plus ou moins importante demande en direction des entreprises non agricoles. Donc, contrairement aux grandes agglomération, les petites ne seraient pas favorisées par l'existence d'une demande pouvant stimuler la croissance des entreprises non agricoles. Toutefois, l'importance démographique d'une localité ne peut accroître la demande d'un produit de manière significative que si la population concernée demeure solvable. Compte tenu de la complexité du problème, il importe de s'interroger sur la nature et les effets des relations entre populations rurales et urbaines, les déterminants de la demande des biens et services et le développement des activités informelles non agricoles.

Un autre aspect de la demande à explorer est celui lié à l'existence d'un secteur dynamique comme l'agriculture. Les demandes issues de ce secteur s'adressent à d'autres secteurs de l'économie, d'où la prévalence d'une complémentarité fonctionnelle entre activités agricoles et non agricoles. En se référant au concept de Hirschman, l'agriculture utilise des input (matériel agricole, engrais, etc) qui sont les output d'autres secteurs. Aussi, les produits de l'agriculture sont transformés et distribués par d'autres activités. Donc, en amont et aval de l'agriculture existent une série d'activités génératrices de revenus et de biens et services. Enfin, il faut noter que les impôts et taxes prélevés sur ces activités servent à financer les infrastructures dont profitent les activités informelles pour leur développement.

7.1.3. Les contraintes macro-économiques

Les politiques des pouvoirs publics peuvent constituer une contrainte pour le développement des activités informelles non agricoles. Par exemple, les dispositions et les taxes s'appliquant au secteur informel, des mesures favorables ou défavorables à certaines activités, l'adoption ou non de

mesures généralement destinées à promouvoir le secteur industriel moderne, peuvent inciter à une concurrence inégale, et réduire la vitalité des activités défavorisées.

Les entreprises informelles éprouvent souvent des difficultés à maîtriser les principaux facteurs déterminant la concurrence entre le secteur informel et le secteur formel. Ces facteurs portent sur la qualité et le prix des produits fabriqués, les facilités de paiement et de services offertes aux clients et les efforts réalisés par les entreprises industrielles modernes pour conquérir le marché par la publicité.

La nature des dispositions légales par incite par ailleurs un grand nombre d'entrepreneurs du secteur informel à se réfugier dans l'illégalité (De Soto, 1989). A des degrés différents, cette affirmation peut s'appliquer au Sahel, en ce qui concerne notamment les activités des centres urbains. Le fait d'opérer dans l'illégalité limite le potentiel de croissance de ces entreprises réduites à la clandestinité.

7.2. Potentialités et Perspectives

Pour promouvoir le secteur informel, il faut tenir compte de deux axes fondamentaux qui sont fonction du type de déterminants qui conditionnent l'existence ou l'expansion du secteur.

Lorsque les activités naissent de la volonté de dominer les difficultés liées aux mauvaises conditions agro-climatiques ou aux aspects socio économiques, les perspectives d'accroître ces activités sont très limitées, les potentialités de croissance faibles, l'objectif premier étant de se nourrir et non de fructifier le capital. Par contre, lorsque les activités émergent du désir d'améliorer les conditions de vie, l'activité peut non seulement servir à la satisfaction des besoins de consommation mais aussi à promouvoir le capital. Le revenu dégagé est alors réinvesti en partie et contribue aussi à la promotion des activités.

En observant le problème du point de vue agro-écologique, il apparaît que le plus fort potentiel de lien de croissance entre activités non agricoles et activités agricoles est dans la zone guinéenne où les conditions sont plus favorables à l'agriculture et les activités informelles non agricoles florissantes (Reardon et al., 1992).

Cependant, Reardon, Delgado et Matlon (1992) pensent que la diversification des revenus est un mécanisme utile, particulièrement dans la zone sahélienne où le potentiel est le plus faible, et à un degré moindre dans la zone soudanienne, pour compenser l'absence de marché de crédit et les mauvaises récoltes, aplanissant ainsi les fluctuations inter-annuelles de revenu et de consommation alimentaire. La croissance de l'agriculture provoquerait à long terme une chute des prix des céréales pour un grand nombre d'acheteurs nets des zones sahélienne et soudanienne. Ceci pourrait encourager l'entreprise non agricole basée en priorité sur l'élevage et d'autres branches d'activités informelles non agricoles en amont et aval de l'agriculture.

Les éléments d'appréciation de la viabilité d'un tel mécanisme restent toutefois à établir pour le Sahel. Des études de cas en Sierra Leone et en Côte d'Ivoire donnent à ce sujet quelques éléments de réflexion. Il est établi que l'élasticité revenu de la demande des biens et services produits par les entreprises informelles est positive. Liedholm et Chuta (1976) démontrent que pour le cas de la Sierra Leone, les biens et services concernés ne sont pas des biens inférieurs. La valeur ajoutée, pour sa part, peut être positive et variée en fonction des branches d'activité. Par exemple, l'étude de Lubell (1991) sur le cas de la Côte d'Ivoire nous enseigne qu'en 1970, l'ensemble du secteur informel de ce pays se caractérisait par une faible accumulation du capital et une valeur ajoutée par travailleur de l'ordre de 23 - 24% du niveau de celle des secteurs formels dans l'industrie, la construction et le transport.

Les perspectives sont plus appréciables lorsque des mesures alternatives de réduction des risques et des coûts administratifs peuvent être développées. Au lieu d'exiger une garantie du prêt, par exemple, l'accent peut être mis sur la viabilité économique et la trésorerie potentielle des emprunteurs. Aussi, il peut être envisagé de mettre en conformité le remboursement de la dette avec la nature des différentes entreprises rurales non commerciales. Enfin, il importe d'apprécier la proportion des revenus non agricoles réellement investis pour le développement de l'agriculture.

VIII. LES POLITIQUES

Dans l'élaboration d'une politique d'aide aux activités informelles non agricoles en vue de leur intégration dans le processus de développement économique, Lachaud (1985b) distingue différents groupes d'activités et retient celles pour lesquelles la demande pourrait croître si la productivité qualitative et quantitative était améliorée par une intervention sur les facteurs de capital et de travail. Concrètement, cette assistance doit porter en priorité sur des activités qui expriment déjà un certain esprit d'entreprise, qui possèdent un certain capital et qui peuvent présenter un certain potentiel d'emploi. Cela par opposition à des activités soit trop irrégulières soit trop marginales pour être développées sur un plan économique.

Pour Vaa (1987), la diversité des activités informelles place un doute sur la possibilité qu'une mesure de politique générale puisse apporter la solution. Souvent, des erreurs font penser qu'une seule politique peut être appliquée à l'ensemble du secteur informel; ainsi les gouvernements adoptent des programmes similaires pour les opérateurs de différentes couches professionnelles.

En réalité, le secteur informel est assez vaste et diversifié pour nécessiter une gamme de politiques différentes permettant de faire un choix mixte de politique de motivation, d'assistance et de réhabilitation. Le choix de politiques appropriées pour accroître la capacité productive des activités informelles dépend en partie de la nature spécifique des activités elles-mêmes et de leur demande. Il n'en demeure pas moins important que les objectifs visés par les travailleurs du secteur informel et les gouvernements doivent être considérées de même que les valeurs prédominantes de la société.

8.1. Les Types de Politiques

Liedholm et Mead (1987) résument l'impact des politiques macro économiques sur les petites et les grandes entreprises en impact sur les marchés des facteurs et des produits. Les instruments de politique macro-économique tels que les subventions de crédit, la régulation de la balance de paiement, affectent le marché des facteurs et favorisent pour la plupart les grandes entreprises au détriment des petites en réduisant le coût des capitaux. Parmi ces éléments de politique figurent les tarifs et d'autres mesures de protection des entreprises locales opérant à grande échelle, les subventions implicites et explicites à travers la surévaluation des monnaies locales, le crédit et les taux d'intérêt subventionnés². Les entreprises informelles non agricoles

Enfin, une question non moins importante reste le taux d'intérêt applicable. En effet, dans beaucoup de pays et d'agences de donateurs persiste le sentiment que les entreprises

qui n'ont pas accès à ces traitements de faveur sont obligées de faire face à une concurrence inégale.

Au niveau micro-économique, les instruments de politiques utilisés comprennent l'octroi de crédit à des conditions préférentielles, l'assistance en gestion et en marketing, en technique de production, en formation et dans la création de nouvelles entreprises. Compte tenu du fait que les projets d'assistance ont une capacité financière très limitée, de telles mesures ne touchent qu'une infime partie des micro entreprises qui seraient parmi les viables.

8.2. Les Approches d'Assistances

Avec l'avènement des programmes d'ajustement structurel, des pays comme le Mali ont pris du recul par rapport à certaines pratiques macro et micro économiques et cherchent à favoriser les entreprises informelles d'une manière générale. Cette volonté amène les gouvernements à avoir une attitude positive à l'égard des entreprises informelles dans les centres urbains où les artisans et les petits commerçants subissent des abus des pouvoirs municipaux.

Les différents points soulevés sont fondamentaux à plusieurs égards et appellent certaines questions qui doivent être sérieusement examinées à tous les niveaux. On peut ainsi se demander si les gouvernements ont intérêt à encourager les entreprises informelles à devenir des entreprises formelles dans le but de mieux les aider par des programmes de formation et d'assistance ou de les assujettir aux taxes et impôts. Quels avantages les entrepreneurs de l'informel perçoivent-ils du statut d'entreprises formelles? Que gagnent ils en restant informelles? Une autre question non moins importante qui nécessite une discussion approfondie est de savoir si les politiques des activités informelles non agricoles doivent être conçues dans un cadre général centralisé ou décentralisé.

Les approches de développement des petites et micro entreprises distinguent parmi celles-ci trois types qui permettent de mieux orienter les politiques (USAID, 1989). En premier lieu, l'économie de subsistance regroupe les plus pauvres de ces entreprises par l'*approche*

rurales non agricoles doivent recevoir le crédit à un taux inférieur au coût d'opportunité du capital. L'argument avancé est que ces entreprises appartiennent souvent à des pauvres et qu'elles travaillent déjà dans un environnement qui leur est hostile. Plusieurs arguments en pourtant en faveur d'un taux d'intérêt approximativement proche du coût d'opportunité du capital.

Un taux d'intérêt subventionné peut encourager les entreprises rurales à adapter les technologies qui sont intensives en capital. Plusieurs études révèlent que les entreprises rurales non agricoles sont prêtes à payer un taux d'intérêt plus élevé que celui en vigueur sur le marché formel surtout lorsque la seule alternative est un taux d'intérêt très élevé des prêteurs de monnaie informelles. La viabilité économique de l'institution de prêt peut être sérieusement compromise si le taux d'intérêt est injustement subventionné.

Aussi, bien que des arguments existent en faveur d'un taux d'intérêt approximativement proche du coût d'intérêt du coût d'opportunité du capital, les réalités politiques, économiques et sociales peuvent nécessiter quelque degré de subvention de taux d'intérêt pour les projets d'entreprises rurales non agricoles.

formation à travers l'assistance technique et l'octroi de crédit pour leur démarrage et leur gestion.

Deuxièmement, les entreprises en croissance sont assistées dans la croissance de leur produit par *l'approche expansion* comprenant l'octroi de fonds de roulement, de crédit et d'un minimum de formation. Cette approche n'a pas d'impact sur l'accroissement de l'emploi mais contribue à accroître la productivité et la production des entreprises. Enfin, viennent les entreprises à petite échelle avec plus de dix employés. Ici, *l'approche transformation* aide les micro entreprises à devenir des entreprises à petite échelle. Cette approche repose sur une importante quantité de crédit, la formation et l'assistance technique.

Les mécanismes de soutien les plus couramment appliqués au Sahel, selon Bremer-Fox et al, portent sur le crédit, l'assistance technique et l'ajustement structurel. Les programmes de crédit comportent des différences sur le volume et le type de formation et d'assistance technique. Les activités d'assistance technique sont destinées à améliorer la compétence du personnel des entreprises et des organisations des secteurs. Les programmes de réforme stratégique d'ajustement structurel visent à améliorer l'environnement macro des entreprises privées. Il faut noter que tout en contribuant à la prolifération du secteur informel à cause de la liquidation totale ou partielle des entreprises publiques, les programmes d'ajustement structurel soutiennent des volets de formation en technique de gestion à l'intention des personnes qui viennent en partie grossir le rang de l'informel.

8.3. Les Régulateurs de l'Environnement

Selon Bremer-fox. J et al, (1990), au Sahel, comme dans une bonne partie de l'Afrique, le paradoxe est que les avantages liés au secteur dit-structuré ne sont disponibles qu'à une petite minorité des entreprises qui sont capables d'utiliser leurs liens politiques ou leurs ressources financières pour surmonter les insuffisances du système. La plupart de ces entreprises fonctionnent à l'intérieur d'un système où les règles sont inconnues, impossibles à découvrir et changent constamment. Dans cette situation, les entreprises formelles et informelles, doivent recourir à des mécanismes opérationnels non officiels dans leurs transactions avec d'autres acteurs économiques et employer des méthodes similaires en essayant de gérer leurs relations avec l'Etat.

Les économies sahéliennes ne sauraient élargir leurs activités dans un environnement juridique qui, tout en ne réussissant pas à répondre aux besoins du secteur structuré, est totalement inapplicable aux activités informelles. Aussi, Bremer-Fox et al.(1990) soutiennent que certaines questions clé sont à résoudre lorsqu'on formule une stratégie de mise en valeur des entreprises privées. Ces questions concernent:

- les types de relation entre l'Etat et les différentes structures, par exemple la structure appropriée des relations entre l'Etat et le secteur non structuré à petite échelle.
- la structure appropriée des relations entre l'Etat et le secteur non structuré traditionnel ou ethnique.
- la structure appropriée des relations entre différentes entreprises, compte tenu de la diversité du secteur privé au Sahel. Cette structure doit traduire la possibilité d'élaborer des systèmes de droit de propriété, de contrats et de préjudices qui s'appliqueraient de la même manière aux grandes entreprises modernes, qu'aux entreprises marginales.

Dans un exposé plus condensé, Baumann (1985) estime que l'ensemble des mesures destinées à promouvoir les activités informelles non agricoles devraient mettre l'accent sur la sensibilisation des ruraux relativement aux problèmes rencontrés dans l'économie de transition dans son ensemble. A partir du constat que le système existant d'imposition et de réglementation commerciale ne répond ni aux besoins du secteur structuré ni à ceux du secteur non structuré, il est opportun de s'interroger sur le meilleur moyen d'améliorer la situation.

Comme étape préalable, un examen des codes commerciaux et de structures de soutien s'impose. Cette analyse devrait permettre de déterminer l'applicabilité aux entreprises structurées et non structurées de la réglementation et des institutions commerciales existantes (telles que les tribunaux commerciaux) et d'élaborer des options qui reflètent mieux les réalités des entreprises et aux problèmes de développement des entreprises et des sociétés et les capacités institutionnelles.

Dans la recherche de solutions Schmid (1992) identifie plusieurs rôles que l'Etat peut jouer dans le développement. Il s'agit notamment de:

- laisser la voie libre au secteur privé;
- réduire les coûts de transaction de façon à dégager des profits à l'occasion d'échanges;
- faciliter la mise en commun des capitaux;
- réduire les coûts assumés par les agents du développement;
- favoriser les agents du développement par rapport aux chercheurs de rente.

Dans le même ordre d'idées, Sacasa (1987) et Orsini (1989), soutiennent que les lois et règlements n'ont aucun effet incitatif pour les opérateurs du secteur informel, ni sur le plan de leurs entreprises, ni sur le plan d'une transition éventuelle vers le secteur formel. Ces auteurs sont par conséquent favorables à des efforts concrets en vue de:

- rabaisser les barrières qui découragent et empêchent les citoyens de se joindre au secteur privé structuré;
- simplifier le système d'établissement de déclaration d'impôts pour les petites compagnies et exonérer les micro entrepreneurs;
- faciliter le flux de crédit vers les secteurs les plus productifs de l'économie;
- améliorer la rationalisation économique pour encourager le rapatriement de plus de capitaux, supprimer les obstacles aux investissements productifs;
- mettre en oeuvre une éducation améliorée et de meilleurs programmes de formation à l'intention des entrepreneurs informels, afin de les aider à augmenter le rendement des affaires lorsque leurs activités sont assorties de réforme de politique levant les barrières et les obstacles.

8.4. Les Formes d'Organisation des Firmes

La question de forme d'organisation des entreprises informelles est importante parce qu'elle peut influencer les politiques, les structures et la mise en vigueur des contrats. Une forme d'organisation qui s'applique aux activités informelles est la sous-traitance qui constitue un mécanisme à la disposition des entreprises pour leur développement réciproque selon Mead (1984), la question identifie trois raisons principales qui justifient le choix des opérateurs d'opérer de façon désagrégée. Toutes ces raisons mettent l'accent sur les coûts, les circonstances par lesquelles il peut être moins cher d'employer quelqu'un d'autre en dehors du système de production pour entreprendre une activité particulière plutôt que de le faire faire par l'entreprise elle-même. La sous-traitance permet aux producteurs d'amorcer des processus de production et de distribution plus complexes que ceux qu'ils pourraient gérer ou financer s'ils devraient compter sur leurs propres ressources.

Pour les petites entreprises dans le tiers monde, la désagrégation des systèmes de production et de distribution peut être d'une grande importance en facilitant un mouvement vers des produits plus complexes et des marchés plus distants. Dans quelques cas, cette désagrégation résulte de la capacité limitée de gestion et de financement et peut être temporaire. Au fur et à mesure que les entreprises pilotes deviennent fortes, elles peuvent décider d'intégrer les activités de production et de distribution au sein de leur fonction.

Enfin, il faut rappeler que la dynamisation des activités informelles est complexe, variée et évolue avec le développement lui-même Lachaud (1985c). La réussite de la politique économique à l'égard des activités informelles est liée à une double volonté: celle des individus concernés par l'existence d'une collaboration effective et celle des pouvoirs publics pour la reconnaissance explicite des activités informelles en tant qu'élément essentiel de la transition économique. Ces différentes stratégies de promotion des activités informelles mettent en évidence des domaines très peu ou non encore explorés et aussi l'insuffisance ou l'inadaptation des techniques d'analyse.

IX. IMPLICATIONS POUR LA RECHERCHE

Cette revue met en évidence l'importance des activités informelles, les problèmes qu'elles posent et les perspectives qui s'offrent aux opérateurs qui les exercent. Il ressort que les politiques de développement de ces activités doivent reposer sur la dynamique des secteurs qui les englobent, en vue de créer des emplois, de générer des revenus et d'améliorer la productivité globale pour une contribution accrue de la sécurité alimentaire. Les axes de recherche pour guider le choix de ces politiques devraient s'orienter vers l'amélioration des moyens de travail et la définition de stratégies qui permettent de traiter de façon discriminatoire les activités relativement saturées de celles offrant des possibilités d'expansion significative. A cet effet, les suggestions qui suivent s'articulent autour des données de base nécessaires, de quelques questions fondamentales et des approches opérationnelles à prendre à considération par la recherche.

9.1. Les Données de Base

Un constat général est qu'il existe très peu de données sur les activités informelles au Sahel. Pour combler cette lacune, il serait nécessaire de renforcer les capacités d'enquêtes indispensables à l'élaboration d'études spécifiques couvrant aussi bien les zones rurales que le milieu urbain. Les efforts d'investigation devraient ici porter sur la collecte de données

indispensables à l'identification des activités informelles, une meilleure maîtrise de leurs caractéristiques socio-démographiques et une bonne appréciation de la portée de leur contribution à la production de biens de consommation et à la génération de revenu.

9.2. Les Stratégies de Développement

Au delà des controverses relatives aux définitions et de classifications, la composition et les caractéristiques des activités informelles non agricoles suggèrent cinq axes principaux d'orientation de futurs efforts de recherche.

(a) Déterminants de la diversification des revenus des ménages. Les recherches dans ce domaine doivent mettre en évidence les spécificités de cas selon les zones écologiques de production et les données socio-économiques et culturelles des milieux ruraux et urbains.

(b) Dynamique du développement des entreprises informelles non agricoles. Des études spécifiques en milieu rural et urbain sont requises, non seulement pour cerner les relations entre l'offre et la demande des facteurs de production des biens et services des activités informelles, mais aussi pour appréhender les contraintes et les priorités d'expansion de ces activités. Ces études doivent se focaliser sur les opportunités et les contraintes tant au niveau des entrepreneurs individuels que des micro-entreprises de ceux-ci. Au niveau individuel, l'accent porterait sur les motivations des entrepreneurs, la nature, les caractéristiques et l'évolution de leurs activités, et les changements critiques de leurs approches de diversification.

(c) Stratégies d'appui aux activités informelles non agricoles. Les efforts ici doivent s'orienter sur la recherche d'une assistance diversifiée en nature et forme adaptée aux différents types d'activités informelles. Des points de concertation appropriés pour des études dans ce domaine incluent les conditions d'entrée des opérateurs dans ces activités, leur formation professionnelle, leur accès au marché financier et aux marchés des produits, et les performances économiques de ces activités comparées à celles dans les secteurs plus formels.

(d) Synergies entre agriculture et activités informelles non agricoles. Deux questions de base sont à élucider à ce niveau. Il s'agit tout d'abord de mieux comprendre les motivations et les moyens de développement des entreprises non agricoles comme alternative à l'agriculture dans les zones à faible potentiel agricole et comme source d'accumulation de capital dans les zones à haute potentialité agricole. Complémentaire à cet aspect, la deuxième question touche l'identification des conditions indispensables à l'investissement des revenus non agricoles pour le développement de l'agriculture.

(e) Questions relatives à la participation des femmes aux activités informelles. Compte tenu de leur contribution économique prépondérante dans les activités informelles non agricoles, les femmes constituent un groupe-cible auquel les études futures devraient accorder une attention particulière. Il importe, par exemple, de mettre en évidence en milieu rural et dans les centres urbains les spécificités des contraintes et opportunités propres aux femmes, de même que les effets induits des mutations en cours sur l'économie rurale en général et les préoccupations non agricoles des femmes en particulier.

9.3. Approches Méthodologiques

La diversité des activités informelles impose à leur analyse économique des approches et des outils également variés et complémentaires. L'attention ici portera sur quatre approches

particulières.

(a) **L'analyse de filière.** Cette approche permet, pour un produit donné ou un groupe de produits donnés, d'établir un diagnostic des contraintes internes et de coordination verticale des différents stades d'approvisionnement en inputs, de production, de transformation, de conservation et de consommation. Ce faisant, l'approche embrasse aussi bien le comportement des différents acteurs de la filière concernée que les relations entre filières qui rendent compte de la substituabilité des produits.

Axée sur l'articulation verticale de la production et des structures de marchés d'un produit ou d'un groupe de produits, l'approche filière permet ainsi d'identifier les forces qui influencent la compétitivité des micro-entreprises d'un même secteur (Boomgard et al., 1991). Son avantage réside en sa capacité d'identification de problèmes et d'interventions correctives conséquentes, dans une optique d'efficacité et de compétitivité comparatives du potentiel de croissance de différentes productions et chaînes de distribution.

Mead et al (1990) recommandent de fonder la recherche de meilleures performances pour les petites et micro-entreprises sur des propositions de solutions ciblant des goulots d'étranglement bien identifiés par filière. En outre, Liedhlo et Mead (1990) appuient ce choix méthodologique pour l'analyse économique dans de milieux où s'imbriquent autour d'un groupe particulier de produits plusieurs types d'activités de dimensions différentes. Dans un tel univers, le cadre de référence de l'analyse doit distinguer les fournisseurs des matières premières et des produits intermédiaires des produits finis. Ce cadre doit également inclure les systèmes de commercialisation et les relations de coordination verticale, en particulier les mécanismes contractuels qui lient les différentes étapes du processus de production-distribution.

L'analyse de filière comporte toutefois des limites d'application (Boomgard et al., 1991). Premièrement, cette approche cède le pas en efficacité aux analyses de marché et de gestion détaillée dans l'examen des contraintes internes à l'entreprise, particulièrement lorsque la recherche vise à proposer des solutions en termes de programmes de crédit ou d'assistance technique. Deuxièmement, l'approche filière se prête mal à l'analyse des activités qui recoupent transversalement plusieurs systèmes verticaux de production-distribution. Ainsi, des domaines d'activités tels que le commerce, le transport et le financement, quoiqu'important dans le découpage vertical des filières, ne peuvent être bien compris en tant que tels sans autres approches méthodologiques. Troisièmement, l'analyse des mécanismes de coordination qui constitue un des points essentiels de l'approche filière reste à développer. D'importants efforts sont nécessaires pour mieux cerner certains déterminants et indicateurs d'importance des liens de coordination verticale, en particulier les économies d'échelle dans les transactions et l'efficacité relatives des activités de distribution au détail. Les trois approches qui suivent permettent de pallier partiellement à ces lacunes.

(b) **Les modèles de ménages:** Ces modèles permettent de faire un diagnostic du comportement des ménages face à certaines décisions. Par exemple, la décision de diversifier les revenus, le choix du mode de diversification des revenus sont des décisions individuelles qui peuvent varier d'un ménage à un autre.

(c) **L'analyse coûts et bénéfices.** Au niveau le plus élémentaire, une analyse de coûts et bénéfices d'un projet exige l'identification de tous les effets sur le bien être des individus de la communauté. C'est un outil d'évaluation de la rentabilité d'une activité au sein d'une entreprise et l'analyse économique comparative de différentes échelles d'activité.

(d) **L'analyse inter sectorielle.** Elle permet, à partir de l'inter-dépendance entre les différents secteurs de l'économie, de définir les activités rentables. Aussi, les liens de production, de consommation et de fiscalité évoqués par Hirschman sont bien appréhendés.

Enfin, les analyses de cadre institutionnel doivent trouver leur application au sein d'études de cas dans les différents pays du Sahel pour asseoir une stratégie de développement durable des activités informelles non agricoles.

X. REFERENCES

- Agency for International Development. (1989) "Experiments in Small and Microenterprise Development" A.I.D Science and Technology in development Series. Metrotec, Inc. Washington, DC.
- Akinds, Augustin F. (1986) "Réflexions sur les Concepts Informel et non Structuré: Des Appellations Contestées". Abordages # 2 Amira.
- Baumann, E. (1985) "Activités Informelles en Milieu Rural et Transformations Socio-économiques: Réflexions à Partir d'une Etude de Cas. Le Développement Spontané Les Activités Informelles en Afrique. Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux (224-275) Paris.
- Bremer-Fox, J. et al. (1990) "Méthode Analytique pour les Interventions au Secteur non Structuré du Sahel". Rapport Final USAID, ARIES.
- Boomgard, J. et al. (1991) "A Subsector Approach To Small Enterprise Promotion And Research" GEMINI Working Paper No.10. MSU.
- Cabrera, J. et Caffi, J. (1985) "Le Projet d'Appui au Secteur non Structuré Urbain de Bamako" Rapport Technique, BIT 1985 Bamako, Mali.
- Chuta, E. and Liedholm, C. (1976). " The Economics of Rural and Urban Small-Scale Industries in Sierra Leone" African Rural Economy Paper No.14 University of Sierra Leone Njala, and MSU East Lansing, Michigan.
- Chuta, E. and Liedholm, C. (1979)." Rural Non Farm Employment: A Review of the State of Art" MSU Rural Development Paper No.4.
- Couty, P.(1968) " Quelques Réflexions sur Les Notes de F.Akinds. Réflexions s r les Concepts Informel et non Structuré: Des Appellations Contestées". Abordages # 2 Amira 1986.
- D'Agostino, Victoria et Shelly, Sundberg (1992) " Minimizing Household Vulnerability to Food Shortages in Rural Mali" Draft
- Deborah, M. Orsini (1989)" Le Secteur Informel: Politiques et Programmes d'Appui" Rapport Final de la Conférence Ed Labat-Anderson, Inc, Virginie USA.
- De Miras, Claude (1990) "Etat de l'informel; informel et Etat. Illustrations sud américaines. Tiers-Monde XXXI N0 122.
- De Soto, Hernando (1989a)" The Other Path" The Invisible Révolution in the Third Word. Harper et Row, Publishers, New York, U.S.A.
- De Soto, Hernando (1989b) "Le Secteur Informel: Politiques et Programmes d'Appui" Rapport Final de la Conférence Ed Labat-Anderson, Inc, Virginie USA.
- Dijk Pieter Van, M. (1986a) "Burkina Faso. Le Secteur Informel de Ouagadougou". l'harmattan.

- Dijk Pieter Van, M. (1986b) "Sénégal. Le Secteur Informel de Dakar". l'harmattan.
- Dioné, Josué (1990) " Sécurité Alimentaire au Sahel: Point sur les Etudes et Projet d'Agenda de Recherche" Bamako, MALI. PRISAS/INSAH-MSU-USAID.
- DNSI, Ministère du Plan et de la Coopération Internationale, Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (1989) DNSI "Enquête Secteur Informel: Analyse Préliminaire.PADEM, Banque Mondiale,DSA Bamako.
- Eicher, C. K. et J. M. Staatz (1990) Agricultural Development in the Third World Second Edition. The John Hopkins University Press Baltimore and London.
- Fall Abdoulaye, Amadou (1991) " La Composition Multisectorielle et Distribution du Revenu du Menage Rural: Coût d'opportunité, Remuneration des Facteurs Capital et Travail. Project Document and Memoire de Titularisation, IFPRI/ISRA Projet.
- Goetz, Stephan J. " Market Reforms, Food Security, and the Cash Crop-Food Debate in Southeastern Sénégal". Ph.D. Thesis, Department of Agricultural Economics, Michigan State University, 1990.
- Hagglade, Steve. Peter, Hazell and James, Brown (1987) " Farm/Non-Farm Linkages in Rural Sub-Sahara Africa: Empirical Evidence and Policy Implications" Washington: World Bank. Discussion Paper, Report No.: ARU 67.
- Lachaud, J.P. (1985a) "Les Méthodes d'Observation des Activités Informelles en Afrique". Le Développement Spontané. Les Activités Informelles en Afrique. Centre d'étude d'Afrique Noire de Bordeaux (39-69) Paris.
- Lachaud, J.P. (1985b) "Les Activités Informelles urbaines en Afrique Sub-Saharienne". Le Développement Spontané. Les Activités Informelles en Afrique . Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux (104-147). Paris.
- Lachaud, J.P. (1985c) "Les Leçons de l'Expérience: des Possibilités à la Mesure de Espérances". Le Développement Spontané. Les Activités Informelles en Afrique . Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux (249-275). Paris.
- Laval, B. (1985) "Les Relations entre les Marchés du Travail Moderne et Informel: le cas de yaoundé". Le Développement Spontané. Les Activités informelles en Afrique. Centre d'étude d'Afrique Noire de Bordeaux (179-194). Paris.
- Liedholm, Carl (1991) " Small And Micro Entreprise Dynamics And The Evolving Role Of Finance Draft Prepared for: Donor's Conference on Small and Micro Entreprise Promotion in a Changing Environment: A Focus on Africa". East Lansing, Michigan: Department of Economics, Michigan State University. Sept. 30- October 2,1991.
- Liedholm, C. et Mead, D.C. (1987) " Small Scall Industrie in Developing Countries: Empirical Evidence And Policy Implications". MSU Internatinal Development Papers no.9. Department of Agricultural Economics, Michigan State University, East Lansing, Michigan.
- Liedholm, C. et Mead, D. C. (1990) " Dynamics of Microenterprises: Research Issues and

Approaches" GEMINI Project Paper Michigan State University USA.

- Lubell, Harold (1990) " The Informal Secteur in the 1980s and the 1990s", Draft, OECD, Development Center Studies.
- Mead, D. C. (1989) " Policy Reform And The Informel Sector in Africa" Prepared for Conference, Abidjan and Nairobi April 1989. East Lansing, Michigan: Department of Economics, Michigan State University.
- Mead, D. C. (1984) " Of Contracts and Subcontracts: Small Firms in Vertically Dis-integrated Production/Distribution Systems in LDCs" World Development, Vol.12, Nos.11/12, pp.1095-1106 Great Britain.
- Mead, D. C. et al. (1990) "Prospects for Enhancing the Performance of Micro and Small-Scale Nonfarm Entreprises in Niger" GEMINI Project Paper, Michigan State University. USA.
- Mettelin, P. (1987) "Les Activités Informelles en Afrique Noire: Les Réalités Urbaines". Revue Canadienne d'Etudes du Développement, vol viii,#1, Université d'Ottawa.
- Mettelin, P. (1985) "Les Conflits d'Interprétations". Le Développement Spontané. Les Activités Informelles en Afrique. Centre d'étude d'Afrique Noire de Bordeaux (79-103) Paris 1985.
- Oudin, Xavier (1987) "Sur la Définition du Secteur non Structuré" . Secteur non Structuré: Contributions (3-10) Paris.
- Oudin, Xavier (1986) " Quelques Réflexions sur les Notes de F.Akines. Réflexions sur les Concepts Informel et non Structuré": Des Appellations Contestées. Abordages # 2 Amira Paris.
- Peau, Leslie (1989) "Working Paper on The Informal Sector in The Sahel" Infrastructure Operations, Sahelian Department, Africa Region.
- Reardon, Thomas. Christopher, Delgado et Peter, Matlon (1992) " Determinants and Effects of Income Diversification Amongst Farm Households in Burkina Faso" Journal of Development Studies.
- Reardon, Thomas et al. (1992a) "Is Income Diversification 'Agriculture-led' in the WASAT? Survey Evidence and Development Strategy Implications" Invited Paper Draf version to African Economists Conference, February 1992.
- Reardon, Thomas et Peter, M.May (1991) "Self-financing of rural household cash expenditures in Burkina Faso": The case study of net cereal buyers. Finance and Development in West Africa Benoit-Cattin, Ceavas, and Griffon (Eds.).
- Reardon, Thomas (1992) "Cereals demand in the Sahel and Potential Impacts of Regional Cereals Protection" World Development Forthcoming.
- Reardon, Thomas et Webb, Patrick (1992a) " Stratégie de Ménages pour faire face aux Crises de Nourriture pendant et après la Secheresse en Afrique de l'Ouest et de l'Est" A

paraître prochainement dans la Revue Française d'Economie.

Reardon, Thomas et Webb, Patrick (1992b) "Drought Impact and Household Response in East and West Africa" Quarterly Journal of International Agriculture, forthcoming.

Scherpereel, O. (1985) "Le Développement Spontané dans le Monde Rural Africain". Le Développement Spontané. Les Activités Informelles en Afrique. Centre d'Etude d'Afrique Noire de Bordeaux (195-2230) Paris.

Schmid, A. Allan (1992) " Fondations Juridiques du Marché: Conséquences pour l'Afrique." Document préparé à l'intention de l'atelier PRISAS à Bamako, Mali le 23 Mars 1992. Department of Agricultural Economics, Michigan State University.

Sonia, C. (1987) "Informal Financial Circuits in West Africa" Occasional Paper Series Washington: AID.

Sacasa, William. Baez (1987) "Mise en Place de Structures pour un Changement Economique: Rapport Relatif à la Conférence Internationale sur le Secteur Informel". Ed John D. Sullivan. Washington DC.

Vaa, M. (1987) "Some Réflexions on the Informal Sector as a Stratégic Concept in Development Planning". (1-11) Institute for social research, Oslo, Norway.

Victorica, Marcos (1987) " Mise en Place de Structures pour un Changement Economique: Rapport Relatif à la Conférence Internationale sur le Secteur Informel". Ed John D. Sullivan. Washington DC.

Wollet, J.C. (1983) "Artisanat Urbain au Mali". Rapport, Bamako, Mali.